



# SOCIETE CANINE DU HAUT-RHIN

COMITE REGIONAL

Affiliée à la Société Centrale Canine pour l'Amélioration des Races de Chiens en France  
Reconnue d'utilité publique

Inscrite au Registre des Associations du Greffe du Tribunal Cantonal de Mulhouse-vol.III-fo150

## Secrétariat Général :

22 rue Sainte Thérèse  
68200 MULHOUSE

Permanence :

Vendredi de 17 à 19h00  
tel 03-89-32-10-25  
fax 03-89-42-37-35

**MEYER MARC**  
**Président SCHR**  
**CTR- Président CREAC Haut Rhin**  
**2, rue du Hêtre**  
**68200 Mulhouse**  
**Tel/Fax : 03.89.43.58.67**  
**E-mail : meyermarc@evhr.net**

**Les Présidents de Club Canin**

Mulhouse, le 18.11.06

Madame, Monsieur le Président,

**Pour la 12<sup>ème</sup> année consécutive**, nous avons le plaisir de vous informer que nous organisons la  
« Journée Passion Agility » au sein

**du CC Dannemarie, le samedi 10 février 2007.**

Les épreuves disputées sont un Agility et un Jumping. Le Challenge Journée Passion Agility (offert par Dreyer Dominique), sera remis au Club vainqueur des épreuves.(suivant le règlement 2003 de la journée passion Agility en vigueur)

Les demandes d'engagement accompagnées des droits d'inscription, (**5.00 € par chien**, chèque à l'ordre du **CC Dannemarie**) sont à envoyer **avant le 30.01.2007** à :

**MEYER Marc – 2 rue du hêtre – 68200 Mulhouse**

Le conducteur devra être membre d'un club canin du Haut Rhin. Celui-ci sera titulaire d'une assurance Responsabilité Civile et dégage la SCHR, la CREAC et le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) qui pourraient survenir à lui-même ou à son chien, ou être occasionnée par lui-même ou son chien. Les demandes d'engagement seront signées par le président du club du concurrent. Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs. Le certificat antirabique est obligatoire pour les chiens de Cat. 2

**Le traditionnel repas du soir au prix de 8 € : Spätzle – Emincé de volaille – Dessert - Café**

Pour préparer au mieux le concours, nous vous serons grésés de réserver vos repas. La remise des dossards est prévue à partir de 13h00 et le début des épreuves pour 13h30.

En espérant vous voir nombreux parmi nous, recevez Madame, Monsieur, nos sincères salutations cynophiles.

Meyer Marc

PS : une petite restauration est également prévue début d'après midi

## Demande d'engagement pour La « JOURNEE PASSION AGILITY » au CC Dannemarie le 10.02.07

### **Le chien**

N° de licence : ..... Nom : .....

Race : ..... Sexe :        **M**        **F**

Tatouage : ..... Affixe : .....

LOF : ..... Catégorie :        **A**    **B**    **C**    **D**

### **Le conducteur**

M. - Mme - Mlle Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Classe :        **Espoir**        **Senior**

Club : .....

Droit de participation:	5 € X ..... = .....
Nombre de repas:	8 € X ..... = .....
	-----
Un cheque au nom du CC Dannemarie de:	TOTAL        .....        €.

**Le conducteur devra être membre d'un club de la SCHR. Celui-ci sera titulaire d'une assurance Responsabilité Civile et dégage la SCHR et la CEAR 68 ainsi que le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) qui pourraient survenir à lui-même ou à son chien, ou être occasionnés par lui-même ou son chien. Les demandes d'engagement seront signées par le président du club du concurrent. Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs. Le certificat antirabique est obligatoire pour les chiens de Cat. 2.**

*Signatures*

*Président*

*Concurrent*